



2012
Création de l'agence



337
Collectivités adhérentes



32
Agents au service des
collectivités adhérentes



1 830
Autorisations d'urbanisme
instruites/an



+ 12 000
Dossiers d'ANC
instruits depuis 2012



118
STEP suivies chaque
année



61
Communes accompagnées
par an dans leurs projets
voirie



102
Communes adhérentes
à la mission DPD



116
Sollicitations des
collectivités en
matière d'assistance
administrative et juridique



Eure- et-Loir Ingénierie



**Eure-et-Loir Ingénierie,
au plus près de vos projets**

Proximité et expertise sont les caractéristiques de l'intervention d'Eure-et-Loir Ingénierie !

Au plus près des communes et de leurs projets, le Conseil départemental offre un accompagnement sur-mesure autour de nombreux sujets.

De l'assainissement à la voirie en passant par l'urbanisme ou le conseil juridique, l'équipe d'une trentaine d'experts accompagne les adhérents à ELI sur des points techniques, financiers et administratifs.

Cet établissement public administratif est le garant d'une expertise neutre et objective à votre service. Prenez le temps de découvrir nos missions et nos actualités, puis n'hésitez pas à prendre attache avec nous !

Christophe LE DORVEN

Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir
Président d'Eure-et-Loir Ingénierie



QU'EST-CE QU'ELI ?

Eure-et-Loir Ingénierie (ELI) a été créée à l'initiative du Département d'Eure-et-Loir en 2012 pour apporter une ingénierie publique de proximité aux collectivités euréliennes.

C'est un service mutualisé, les collectivités adhérentes peuvent ainsi bénéficier en fonction de leurs besoins, de l'expertise technique, juridique, administrative ou financière de l'Agence.

ELI est un établissement public administratif dont les services rendus à ses adhérents s'assimilent à des prestations intégrées (comme si vous faisiez appel à vos propres services).

Ainsi, depuis 2012, ELI apporte aux élus de notre département des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes afin de sécuriser leurs décisions et de les accompagner dans l'exercice de leurs responsabilités locales.

Eure-et-Loir Ingénierie
28008 Chartres cedex

02 37 23 59 28
contact@ingenierie28.fr

Toute correspondance doit être adressée
à M. le Président d'Eure-et-Loir Ingénierie
avec les références du service.

Décembre 2023

POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer à Eure-et-Loir Ingénierie, c'est :

- Disposer d'un service mutualisé apportant aux collectivités une expertise neutre et objective,
- Bénéficier des compétences d'une équipe pluridisciplinaire,
- Pouvoir choisir les missions auxquelles vous souhaitez adhérer.

COMMENT NOUS SOLLICITER ?

Une délibération de l'organe compétent précisant la mission à laquelle votre collectivité souhaite adhérer suffit pour bénéficier de l'expertise d'ELI.

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

ASSAINISSEMENT

Eure-et-Loir Ingénierie apporte un appui technique, du conseil et de l'information aux collectivités et aux différents acteurs dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif.



VOIRIE

Eure-et-Loir Ingénierie vous accompagne dans la gestion de votre voirie et la réalisation des études techniques routières.



ESPACE PUBLIC

Eure-et-Loir Ingénierie vous accompagne dans l'aménagement de vos espaces publics.



URBANISME

Eure-et-Loir Ingénierie assure l'instruction réglementaire des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte de ses collectivités adhérentes.



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE / CONSEIL FINANCIER

Eure-et-Loir Ingénierie vous accompagne dans la vie quotidienne de vos collectivités en vous apportant son expertise en matière :

- Conseil juridique,
- Accompagnement à la commande publique,
- Rédaction d'actes administratifs liés au foncier,
- Conseil financier.



DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPD)

Votre collectivité peut désigner Eure-et-Loir Ingénierie en tant que DPD pour vous accompagner dans la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données.

